

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00699 Numéro SIREN : 440 916 021 Nom ou dénomination : A.P.R. PRODUCT
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/022998

Désignation de l'entreprise : SAS APR PRODUCT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 21 RUE JULES FERRY		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 4 0 9 1 6 0 2 1 0 0 0 2 3		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le. 3 0 0 4 2 0 2 1	
		N-1 3 0 0 4 2 0 2 0	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	CR
Immobilisations :		(3) Part à plus d'un an :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepi-Qualia

Désignation de l'entreprise : SAS APR PRODUCT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :369.985.....)	DA	369 985	369 985
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	53 168	53 168
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	45 430	45 430
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	437 841	446 843
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	12 330	(9 002)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	918 753	906 423
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	243 857	237 407
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 181	9 120
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 108	79 666
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	335 145	326 192
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 253 899	1 232 616
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	335 145	326 192
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SAS APR PRODUCT				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	319 728	FH		FI	319 728	324 816
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	319 728	FK		FL	319 728	324 816	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	319 729	324 820
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	33 680	39 502	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 603	2 571	
	Salaires et traitements*					FY	237 535	236 344	
	Charges sociales (10)					FZ	95 669	98 478	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA		672	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	2	3	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	371 489	377 571
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(51 760)	(52 752)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		25	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU		25	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		(25)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(51 760)	(52 777)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS APR PRODUCT		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(64 090) (43 775)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	319 729 324 820
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	307 399 333 822
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	12 330 (9 002)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives A8 dont cotisations Madelin A7		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 253 898.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 319 728.46 Euros et dégageant un bénéfice de 12 329.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2020 au 30/04/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le contexte de crise sanitaire exceptionnelle liée à l'épidémie de Covid-19, les différents décrets arrêtés par le Gouvernement depuis le 12 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19 n'ont pas, à la date d'arrêté des comptes, d'impact financier significatif sur l'activité 2020/2021 de notre société et de notre filiale d'exploitation, la société APR. En effet, notre activité et notre organisation nous ont permis de maintenir un niveau d'activité comparable à celui des exercices précédents.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date d'arrêté des comptes, la Gouvernance de la société, qui reste attentive pour prendre toutes les mesures adéquates complémentaires, n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La production de la société APR Product est exclusivement destinée à sa filiale, la société APR.

Ces prestations correspondent au pilotage de la structure et à l'utilisation d'un procédé commercial spécifique détenu par APR Product et exploité par APR.

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 2017, groupe fiscalement intégré formé avec sa filiale, la société APR, la société APR Product est tête de groupe.

Le traitement comptable de l'impôt société est conforme à la législation fiscale.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 823		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	100 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 217		
TOTAL	101 217		
Autres participations	1 010 836		
TOTAL	1 010 836		
TOTAL GENERAL	1 122 877		

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 823	10 823
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			100 000	100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 217	1 217
TOTAL			101 217	101 217
Autres participations			1 010 836	1 010 836
TOTAL			1 010 836	1 010 836
TOTAL GENERAL			1 122 877	1 122 877

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 823			10 823
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	100 000			100 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 217			1 217
TOTAL	101 217			101 217
TOTAL GENERAL	112 040			112 040

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	104 509	104 509	
Impôts sur les bénéfices	116 960	116 960	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 496	1 496	
Charges constatées d'avance	4 771	4 771	
TOTAL	227 736	227 736	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 181	9 181		
Personnel et comptes rattachés	31 681	31 681		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 080	43 080		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 865	5 865		
Autres impôts taxes et assimilés	1 483	1 483		
Groupe et associés	243 857	243 857		
TOTAL	335 145	335 145		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	190 990			

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	38.5000	9 610			9 610

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Les dépenses engagées au titre des frais de recherche, développement et innovation sont inscrites chaque années en charges.

Le montant des dépenses retenues pour le calcul du crédit d'impôt recherche de l'année civile 2020 s'établit à 120 742 euros soit un crédit d'impôt de 36 223 euros.

Le montant des dépenses retenues pour le calcul du crédit d'impôt innovation de l'année civile 2020 s'établit à 95 269 euros soit un crédit d'impôt de 18 918 euros.

Au total, le crédit d'impôt obtenu au titre de l'année 2020 s'élève à 55 141 euros.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et droits similaire	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Outillage industriel	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 976
Dettes fiscales et sociales	27 601
Total	36 577

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 771
Total	4 771

ANNEXE

Exercice du 01/05/2020 au 30/04/2021

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 010 836		
Créances clients et comptes rattachés	104 509		
Emprunts et dettes financières diverses	52 870		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	29 355
45 à 54 ans	11 à 20 ans	3 718
35 à 44 ans	21 à 30 ans	11 061
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		44 134

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'actualisation 0,78 % (contre 0,82 % en N-1)
- départs volontaires 100 %
- charges sociales 45 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS APPLICATIONS PLASTIQUES - Participations détenues entre 10 et 50 % - SARL APR Immobilière	353 090	1 643 701	100.00	1 010 636	1 010 636			3 258 624	107 227		
	2 000	154 602	10.00	200	200				47 786		
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

APR PRODUCT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 369 985 €
SIEGE SOCIAL : 21 RUE JULES FERRY ZI DU BAS PONTET - 69360 SAINT SYMPHORIEN D'OZON

440 916 021 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2021.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 12 330 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

- L'intégralité du bénéfice, soit la somme de 12 330 euros au poste « Autres réserves », lequel est ainsi porté à la somme de 450 171 euros.

Il est décidé de ne pas distribuer de dividende au titre de cet exercice.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 918 753 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés disposant du droit de vote.

Certifié conforme par le Président.

Monsieur Jean-Claude LOUVEL

Président

